

Collectes spécifiques

des PPNU, des EPI usagés et des bidons de traitement de semences

Participation financière :

- L'élimination de PPNU portant le pictogramme ADIVALOR est prise en charge par le fabricant et votre distributeur, dans la limite de 100 kg.
- · Pour les produits sans pictogramme, une participation minimale de 3€ HT/kg vous est demandée.
- Pour les professionnels des espaces verts, collectivités, entreprises, la participation aux frais d'élimination des PPNU sans pictogramme est fixée à 5€ HT/kg avec un minimum de facturation de 100€ HT.

Pour rappel, il est interdit de stocker un PPNU plus de 1 an après son retrait à l'utilisation.

PPNU **Produits Phyto** pharmaceutiques Non Utilisables l'emballage d'origine avec mention "à détruire"









































